



COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

LA VILLE D'ASBESTOS MAINTIEN L'INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX EXTÉRIEURS

ASBESTOS, LE 6 MAI 2013 – L'indice de feu étant toujours considéré comme extrême dans la région selon la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), la Ville d'Asbestos maintient l'interdiction de faire des feux extérieurs jusqu'à nouvel ordre. Cette interdiction vise aussi les citoyens et les citoyennes ayant obtenu un permis pour des feux en plein air et des feux d'abattis.

- 30 -